

Une fois n'est pas coutume: envisageons d'inscrire dans les statuts de la J.C.R. cette excellente obligation de principe à l'honneur dans les organisations staliniennes!

- certains camarades étudient à la faculté mais refusent d'y assister pour se consacrer qui aux cercles jeunes travailleurs, qui aux comités Viet-Nam de quartier. Ils développent ainsi une mystique ouvriériste primaire qui veut justifier la démission devant les tâches du secteur étudiant.

Bref, un ensemble d'attitudes inacceptables sur le plan des principes politiques, insatisfaisantes pratiquement, qui traduisent, et c'est là un aspect essentiel de ce qui nous préoccupe actuellement: une incompréhension grave du sens politique et organisationnel de ce que signifie OBLIGATION D'AVANT-GARDE.

*) incompréhension "politique" : si les militants "d'avant-garde" n'interviennent pas dans les organisations de masse qui sont normalement les leurs, ici A.R.C.U.N. et A.F.G.S.N., de qui sont-ils "l'avant-garde"?

*) incompréhension "organisationnelle" : un principe relativement en vogue jusqu'à présent au sein des organisations militantes politiques et syndicales, voulait qu'en règle générale l'on militât dans son milieu de travail, ici le campus. L'on se demande en conséquence ce qui autoriserait les camarades de Nanterre à faire exception à cette règle d'autant plus qu'ils sont bien d'accord pour juger avec nous que les tâches à accomplir ici sont nombreuses, ardues, ne se référant pratiquement à aucun exemple connu vu notre cadre d'intervention. Construire le secteur J.C.R. Nanterre signifie tout autre chose que fréquenter et animer un cercle traditionnel. Il y a donc nécessité absolue de préférer un minimum de cohérence politique aux goûts individuels, pour ne pas dire à la paresse de chacun.

En fait, le flottement intervenu tout au long de l'année, la non participation des militants J.C.R. aux activités de l'A.F.G.S.N., traduisent l'incapacité de répondre aux questions suivantes:

moi, jeune communiste révolutionnaire militant à l'U.N.E.F.

1) quelles revendications suis-je en mesure d'avancer dans le cadre de l'U.N.E.F.?